L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.
Journal, No 26, rue de Chartres,
NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI MATIN, 4 OCTOBRE.

Bureau de l'Agent Spécial,
Troisième Agence du Département de Trésor.

Nouvelle-Orléans, Lundi 29 septembre 1865

I—Conformément à la commission de l'Honorable Secrétaire du Trésor, en date du dernier mois d'août 1865, il a été ouvert à Nouvelle-Orléans un Bureau de l'Agent Spécial du Département du Trésor, en date du vingt-un septembre 1865, le soussigné assume la surveillance de la susdite affaire, et notre bureau sera ouvert de neuf heures du matin à quatre heures du soir, dans les maisons portant les numéros 26 et 28 RUE CHARTRES, entre les rues Conti et Bienville, vis-à-vis la Banque de l'Etat. Nous avons déjà reçu pour cause de saisie des marchandises de contrebande, et nous avons l'espoir d'en recevoir encore d'autres, dans les districts inférieurs, dans les limites des États Unis et pour d'autres buts, lequel a été approuvé le 7 juin 1865, devront être payés à la Banque de Commerce, dans la ville de Carrollton, dans la dite Paroisse, ou à notre bureau, rue de la Commune, No 126, Nile Orléans, dans les quatre jours qui suivront le 15 août 1865.

Tous les terrains et morceaux de terre situés dans les limites de la dite Paroisse de Jefferson, pour lesquels les taxes ne seront pas payées dans les dits sobtes jours seront déclarés confisqués au profit des États Unis.

Le E. W. Schofield est autorisé à Trouvoir les taxes dans la Paroisse de Jefferson, à la Maison du Comté de la dite ville de Carrollton, pendant et pendant, à partir de notre date. Les personnes qui le préfèrent, peuvent payer leurs taxes au bureau de la Nile Orléans. Il est recommandé, pour les contribuables et pour nous mêmes, que les derniers reçus de taxes ne soient émises lors du paiement de la taxe assessée.

Les billets du Trésor sont SEULS reçus en paiement des taxes.

C. M. LANGE,
G. W. AMES,
D. URSAN,
Commissaires pour la taxe directe des États Unis, en Louisiane

Pour copie conforme, H. S. DERICKSON, commis
12 août—3m

ETAT DE LA LOUISIANE.
Département de l'Exécutif.

Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été présentée pour la convocation des branches de la Législature, à l'effet de se rencontrer dans et pour la paroisse d'Orléans, avec l'—

1—Un bon en date du 29 janvier 1851 pour $10 000, signé par J. E. Blache, comme principal, et Mary Weare frauduleusement sous sa caution.

2—Un bon en date du 1er août 1852 pour le même montant, signé par J. E. Blache comme principal et G. Brulatour comme caution. Ladite bon ayant été donné pour le but d'être accompli pendant le dit terme, n'a pas été accompli.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître par devis au bureau du créditeur d'état, dans les quatre vingt six jours qui suivront la dernière publication de cet avis les raisons pour lesquelles les dits bons ne seront pas annulés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A D 1865.

Signé J. MADISON WELLS,
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 27sept—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau de l'Exécutif.

Nouvelle Orléans 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande a été faite par J. E. Blache pour la cancellation de ses bons de la dite comme auctioneer dans et pour la paroisse d'Orléans, avec l'—

1—Un bon en date du 10 juin 1856 pour $10,000, signé par J. E. Blache, comme principal, et Verret & Blache, comme caution.

2—Un bon en date du 12 novembre 1860, pour le même montant, signé par J. E. Blache, comme principal, et Joséphine Blache, comme caution.

3—Un bon en date du 18 décembre 1860, pour le même montant, signé par les mêmes personnes. Les dits bons ayant été donnés pour le but d'être accomplissement de ses devoirs, ce sont sacrement.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés et dessus de faire connaître par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seront pas annulés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A D 1865.

(Signé) J. MADISON WELLS,
S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat. 29sept—3m

ETAT DE LA LOUISIANE.
—Département Exécutif—
Nile-Orléans 27 juin 1865.

ATTENDU que M. MAURICE BARNETT Jr. a fait adresser à moi pour la cancellation de ses bons d'office comme encaisseur dans et pour la Paroisse d'Orléans, savoir:

1e—Un bon daté du 15 octobre 1851, pour $10 000, signé par Maurice Barnett Jr. comme principal, et par Edward Burnett comme caution.

2e—Un bon daté du 5 octobre 1853, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

3e—Un bon daté du 3 janvier 1856, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

4e—Un bon daté du 17 janvier 1856, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

5e—Un bon daté du 3 mars 1857, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

6e—Un bon daté du 3 mars 1858, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

7e—Un bon daté du 11 avril 1859, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

8e—Un bon daté du 11 juillet 1860, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

9e—Un bon daté du 2 octobre 1861, pour la même somme et signé par la même personne.

Lesquels bons ont été donnés pour le fidèle accomplissement, par le dit Maurice Barnett Jr., de ses devoirs comme encaisseur, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées dans les bons ci-dessus décrits de faire connaître, par écrit, au Bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cette avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seront pas annulés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 27 juin A. D. 1865, et le 89e année de l'Indépendance des États Unis.

Par le gouverneur J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Nile-Orléans, 7 septembre 1865.

Bureau des Réfugiés, des Affranchis et des terres abandonnées.
ETAT DE LA LOUISIANE,
No 30, rue Carondelet.

En vertu des ordres généraux No 30, série de 1864 département du Golfe, lorsque le nommé un bureau d'education et sub-traité le dit bureau à surveiller et prendre une taxe intitulée TAXE D'ECOLE, telle est demandé à tout les contribuables de la paroisse d'Orléans de vouloir déposer, à ce bureau, avant le 1er octobre 1865 a montant de la taxe prélevée sur eux.

G. W. FOSTER, Jr., 1er lieutenant
et assistant prévôt-général, dss affranchis
Sept—6t

AVIS.

Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans,
RUE ROYALE, No 6.

Nile Orléans, 14 septembre 1865.

CONFORMEMENT à l'article VIII de la charte de notre Compagnie, une assemblée générale des actionnaires aura lieu mercredi, 4e jour de novembre 1865, à 10 heures précises, dans le but de prendre en considération la question de savoir s'il convient d'augmenter le stock de la Compagnie pour compléter et mettre à double voie la ligne de la rue de la Levée et d'autres rues, de Canal aux Carrollton. J. COLE,
15 sep—30j président.

AVIS.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et à la ville et de la campagne qu'ils ont établi à la Nouvelle Orléans, aux Nos 121 et 123 de la rue de la Course, pour le commerce en gros de provende et de graines de toutes sortes.

Le coton, le maïs et le mélasse qui leur seront consignés seront protégés par une police d'assurance ouverte, par nous qui les expédierons à vos ordres aussi rapidement que possible, sans perdre le moindre temps.

Nous prions humblement votre patronage, promettant de traiter avec fidélité et intégrité dans le commerce.

SAMUEL SANFORD & Co.
Nile Orléans, 1er août 1865.

W. GURNEY & Co.
Consignataires à NEW YORK.
SAMUEL SANFORD & Co.
Consignataires à LIVERPOOL.

WHEELER & FOURNET,

Ont ouvert d'agence le coton,
Aux Nos 120 et 122, de la rue Tchoupitoulas,
Nouvelle Orléans.

Ils donnent leur plus grande attention au coton en consignation. 7sept—1m

C. DE LASSUS,
Courtier de change,
No.....RUE CARONDELET.....12
Sept—6m

BUREAU DE PLACEMENT
Comptoir de coton et de sucre
ET RECOUVREMENT COMMISSIONNAIRES.
Rue.....No Nouvelle Levée.....
Nouvelle-Orléans.

P. TAUZIN. THE MARTIN, GRENOBLE.

S. WHITED & CO.,
FACTEURS DE COTON
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

Pour la vente de produits du Sud et de l'Ouest, pour l'achat de toutes espèces de marchandises pour les marchands et les planteurs. Ils font des avances libérales sur consignations. Les ordres sont promptement remplis.

Rue Valcon No 9.
13 sep—1m Nouvelle Orléans, Lou.

SCOTT, GAGE & Co.
(J. S. SCOTT, C. H. GAGE, C. H. TANEY, JR., T. T. EGGLESTON)
Courtiers de coton et Négociants-commissionnaires.
9.....Rue de l'Union.....9
Sep—1m

Moses Greenwood.....Moses Greenwood, Jr
MOSES GREENWOOD & FILS
COURTIERS DE COTON
—ET—
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES.
23.....Rue Carondelet.....23
Sept—1m

R. YEATMAN,
FACTEUR DE COTON
ET
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet No 71, Nile Orléans.
Se charge, comme par le passé, de l'achat de tabac en feuilles, spécialement pour l'étranger. 7sept—1m

PAYNE, HUNTINGTON & Co,
FACTEURS DE COTON
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Ont repris les affaires à leur ancien bureau,
3 août—3m No de l'Union No 31.

BERLIN & CO. Facteurs de coton
ET
Marchands Commissionnaires,
Rue Gravier, No 192,
3 août—3m Nouvelle Orléans.

F. F. EDEY, Wm. H. PINCHARD JR
Nile Orléans. Nile Orléans.

EDEY & PINCHARD,
Facteurs de coton et marchands-commissionnaires,
183.....Rue de la Commune.....183
NOUVELLE-ORLEANS.
Représentants.....A. H. Edey & Co. Galveston, Texas.
sept—1m Hoffman & Co. New York.

D. BOULIGNY,
(Autrefois BELL & BOULIGNY)
Facteur de coton et de coton,
ET
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet, No 56, Nouvelle-Orléans.
Prêts des avances libérales sur les consignations.
18août—3m

James M. Brooks.....Hugh MacDonal
BROOKS & MACDONALD,
COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS
COMMISSIONNAIRES.
130.....Rue Gravier.....130
Représentants—Holton, Value & Co., Nile Orléans; J. W. Burbridge & Co., do; Choulieu, Harrison & Valle St. Louis; Bothold & Thomson, do.
Avances libérales d'argent sur consignations.
26août—3m

E. MONTAGNE Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
RUE ST. LOUIS, No 34,
Solicite respectueusement des consignations de FRAUX, LAINE, MOUSSE, CEUFS, VOLAILLES et toute espèce de produits de la campagne. Il remplit promptement ceux se ordres pour provisions générales et autres articles. 1er sept—3m

Wm B. WHITAKER,
AGENT DE RECLAMATIONS.

L porte son attention particulière aux affaires qui concernent le département de la Guerre No 16, rue Ste. Ann, Bureau No 2, Bateau Story, coin Camp et Commerce.
29 juillet—3m

Pendant mon absence momentanée de la Nouvelle Orléans, le juge WHITAKER, 13, Commercial Place, s'occupera de mes affaires.
Wm B. WHITAKER.

ISAAC MOSES & Co,
Courtiers de coton et négociants-commissionnaires)
à l'usage des rues 3 rond et Penn,
GALVESTON, TEXAS.
et
No 13, Carondelet—Nile Orléans
Recevront des ordres pour la vente, le coton et les ventes—Aussi, consignations de marchandises en général.
17sept—1m

A. B. GRISWOLD & CO.,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de produits de Cuba et marchand de sucres et de mélasses de la Louisiane,
No 10..... RUE St-LOUIS..... No 10.
Recevra les produits de la Louisiane et de Cuba, toujours en magasin, en lots à la convenance des vendeurs.
18sept—6m

BROUSSARD & FOSTER,
Agents de propriétés foncières,
86..... Rue Commune..... 86.
Offrent à vendre en à louer des HABITATIONS de la ville et à coton, dans les paroisses de Ste-Marie, St Martin, Vermilion et Lafayette.
Terms de publication et expédie. 29août—1m

J. A. BLAFFER & CO,
(Successeur de WM. MASSEY)
AGENTS pour la vente de l'ALE et du PORTER de Philadelphie, de MASSEY, COLLINS & CO.
ALE, PORTER et CIDRE, par barrique, par bouteille.
Magasin, pour la mise en bouteille—Rue Bienville, Nos 31 et 33.
Dépôt—Rue de la Nouvelle Levée, No 52.
Les ordres pour expéditions sont remplis sans délai
Sept—1m

Whisky de Dexter.
WHISKY DE DEXTER
Les soussignés viennent de recevoir de CATTE LE MARQUE JUDEMENT DELIBERE DE
WHISKY
Les MM. DEXTER ayant repris les affaires ayec mêmes appareils et les mêmes employés qu'ils en possédaient vingt ou trente ans, les soussignés se hâtent pouvoir répondre de cet excellent whisky.
Ils sont persuadés d'être assurés que la qualité en sera aussi bonne qu'auparavant, car il n'a rien négligé pour la conserver.
JNO. S. MURISON & Co.
rue Tchoupitoulas No 56.
1 sept—3 m Bureau en premis

AB. GRISWOLD. WM. M. GOODRICH
A. B. GRISWOLD & CO.,
Au coin des rues Canal et Royale, deuxième maison HYDE & GOODRICH, établie à la Nile Orléans il y a plus de 30 ans—Fabricants de bijoux et d'argenterie pour compagnies de marine; plaqueurs d'argent, presses porcelaine, argenterie plaquée, cuillerie et objets de fantaisie.
Constamment en magasin—le plus grand assortiment du Sud. 1er août—3m.

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle
DU SUN.
De la Nouvelle Orléans.
NEUVIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1864.
Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864.....$130,522 20
Primes—Sur les risques faits pendant ladite année.....$164,620 20
Sur les risques des années précédentes.....16,779 77
2,021 63
$164,138 35
Un malus, risques non expirés le 31 décembre 1864.....$39,708 00
Sur malus, primes non encaissées.....1,450 00
41,158 00
Montant net des primes le 31 décembre 1864.....$123,280 35
Pertes payées dans le cours de l'année.....$30,803 07
Sur les risques de l'année.....27,913 53
Sur les risques de années précédentes.....3,138 50
—$61,851 25
Réserve pour réassurances, frais, taxes, loyers, salaires, etc., et en outre, pertes non payées.....$13,534 10
Total des Etats Unis.....$75,385 35
Réserve pour réassurances.....36,664 78
Réserve pour réassurances.....12,050 00
121,100
Capital réservé.....$63,0284 78
Fonds en banque le 31 décembre 1864.....$211,300 00
Fonds en mains des banquiers et de la Compagnie.....136,000 00
Fonds en compagnie d'Assurance mutuelle.....
Primes non payées.....21,300 00
Primes en cours de perception.....20,243 77
Intérêt payé et couru.....20,243 77
Billets reçus pour primes.....20,243 77
Intérêt et en caisse.....20,243 77
Total de l'actif.....$1,138,243 20

Les bâtisses sont assurées par une compagnie de Boston dans les limites de la Compagnie et par une autre dans les limites de la Louisiane.

THOMAS SLOO, Président.
JOS. G. GAIENIE, Vice-Président.
JAMES HOWARD, Secrétaire.
DIRECTEURS—
James D. Denechaud, T. J. Hunt,
Paul O. Labatut, Thomas Sloo,
Thomas Sloo, P. J. Joseph,
Thomas Sloo.
10 juin—6m

GUSTAVE A. BREAUX,
AVOCAT,
A ouvert son bureau, résidence, et se trouve en permanence au No 32 rue de Conty.
11 août—3m

POUR LES OPELOUSAS—Pour les MERCREDIS, à 5 heures du soir, définitivement—Le bateau à vapeur WASHINGTON, Fort Barré Manœuvre, capitaine Jos. Bergeron, est toute la saison entre les Opelousas et la Nouvelle Orléans. Les ordres à vapeur REBEL, le nouveau capitaine Alexandre Bergeron, sont chargés par le propriétaire. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
E. MONTAGNE JR.
Sept—1m No 34, rue St. Louis.

Jours de départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.
Pour Washington, Opelousas, Fort Barré et tous les débarcadères intermédiaires, le Bayou Courtableau et Bayou Teche, le vapeur CLEONA, capitaine Ch. Pichot, commandé par L. Meinag ainé, partira régulièrement tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir. Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord ou à
E. MONTAGNE JR.
Sept—1m No 34, rue St. Louis.

Départ régulier pour Washington, Opelousas, Fort Barré et tous les débarcadères intermédiaires, le Bayou Courtableau et Bayou Teche, le vapeur CLEONA, capitaine Ch. Pichot, commandé par L. Meinag ainé, partira régulièrement tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir. Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord ou à
E. MONTAGNE JR.
Sept—1m No 34, rue St. Louis.

Pour les expéditeurs sont responsables du paiement du fret.
13sept—1m

PAQUEBOT DU BAYOU SARA
Jours de départ—Tous les LUNDIS à 5 heures du soir définitivement, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

VICKSBURG.

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.
Paquebot régulier du mardi—POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. Wilson, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour dans la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A. STEVENSON, agent,
ou Free Port No 7
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas No 3.

Paquebot régulier de SAMEDI—Pour VICKSBURG, Natchez, Rodney, Port Adams, Warrenton, Palmyra, Bayou Sara, Fort Jackson et St. Philippe.
Le bateau à vapeur ATLANTA, capitaine T. O. Lathrop, A. A. Green, R. A. Green, clerc—Cette Grèce connue, partira régulièrement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et en relâche à Vicksburg pour toute de première classe pour passagers et à cirrée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A. STEVENSON, agent,
ou Free Port No 7
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas No 3.

P. S.—Le MAGENTA commencera ses voyages SAMEDI, 23 septembre, et fera le service pendant toute la saison.
17sept—1m

Paquebot régulier du samedi soir.
Pour VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Warrenton, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les points intermédiaires reçoivent.
Le bateau à vapeur FASHION,
Commandant F. D. Pratt, commis: F. A. Shaw et Charles F. Graham, partira régulièrement, précisément à cinq heures du soir, tous les SAMEDIS.
N. B.—Un connait se tiendra sur la levée à toute heure, le jour du départ.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY,
3 rue Tchoupitoulas.
D. S. CARRIÈRE & CO.,
128 rue Gravier.

BAS DU FLEUVE.

Départ régulier tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à 10 heures du matin.
Paquebot régulier du bas de Bayou Sara—Pour les Forts Jackson et St. Philippe; le Station de la Quarantaine; Fraise Fatale à la Hache; l'Anse aux Aux Cochons et tous les points intermédiaires.
Le bateau à vapeur MITTIE STEPHENS, capitaine Jos. Bayhi, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour le CERCLE.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

Les expéditeurs sont responsables du paiement du fret.
Sept—1m

FOUR LA COTÉ AU DESSOUS DE LA VILLE—Le RESCUED et MARIE LOUISE, partiront pour le Bayou WENONA, capitaine G. E. Fisher, pour les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin. Au retour, il touchera à Donaldsonville, Bayou Goula, Plaquemine, Indianola, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et Bayou Goula.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord, ou à
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

Départ, MERCREDI, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS à 5 heures du soir—POUR LA COTÉ DU BAYOU SARA et les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur MORGHOM, capitaine S. Hano, commis J. G. Lilly, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures, pour en revenir, à partir de Bayou Sara pour LUNDIS matin, à 7 heures—Le magnifique bateau à vapeur SARATOGA, capitaine Sam. Ayles, part de la Nouvelle Orléans régulièrement tous les MARDIS, à cinq heures du soir, et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin—également pour les ports de Donaldsonville, Bayou Goula, Plaquemine et Port Adams—Id.
Il part du Bayou Sara pour s'en retourner, tous les LUNDIS et JEUDIS, à huit heures du matin—Le bateau à vapeur New Falls, capitaine Jos. Bergeron, partira régulièrement tous les LUNDIS et JEUDIS à huit heures du matin. Il descendra le Bayou dans le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
L. MONTAGNE JR.
No 34 rue St. Louis.

Les expéditeurs sont responsables du paiement du fret.
13sept—1m

PAQUEBOT DU BAYOU SARA
Jours de départ—Tous les LUNDIS à 5 heures du soir définitivement, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.
22 sept—1m

VICKSBURG.

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.
Paquebot régulier du mardi—POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. Wilson, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour dans la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A. STEVENSON, agent,
ou Free No 7
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas No 3.

Paquebot régulier de SAMEDI—Pour VICKSBURG, Natchez, Rodney, Port Adams, Warrenton, Bayou Sara, Fort Jackson et St. Philippe.
Le bateau à vapeur ATLANTA, capitaine T. O. Lathrop, A. A. Green, R. A. Green, clerc—Cette Grèce connue, partira régulièrement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et en relâche à Vicksburg pour toute de première classe pour passagers et à cirrée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A. STEVENSON, agent,
ou Free No 7
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

P. S.—Le MAGENTA commencera ses voyages SAMEDI, 23 septembre, et fera le service pendant toute la saison.
17sept—1m

Paquebot régulier du samedi soir.
Pour VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Warrenton, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les points intermédiaires reçoivent.
Le bateau à vapeur FASHION,
Commandant F. D. Pratt, commis: F. A. Shaw et Charles F. Graham, partira régulièrement, précisément à cinq heures du soir, tous les SAMEDIS.
N. B.—Un connait se tiendra sur la levée à toute heure, le jour du départ.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY,
3 rue Tchoupitoulas.
D. S. CARRIÈRE & CO.,
128 rue Gravier.

BAS DU FLEUVE.

Départ régulier tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à 10 heures du matin.
Paquebot régulier du bas de Bayou Sara—Pour les Forts Jackson et St. Philippe; le Station de la Quarantaine; Fraise Fatale à la Hache; l'Anse aux Aux Cochons et tous les points intermédiaires reçoivent.
Le bateau à vapeur MITTIE STEPHENS, capitaine Jos. Bayhi, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour le CERCLE.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

Les expéditeurs sont responsables du paiement du fret.
Sept—1m

FOUR LA COTÉ AU DESSOUS DE LA VILLE—Le RESCUED et MARIE LOUISE, partiront pour le Bayou WENONA, capitaine G. E. Fisher, pour les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin. Au retour, il touchera à Donaldsonville, Bayou Goula, Plaquemine, Indianola, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et Bayou Goula.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord, ou à
L. BAYHI, rue Bienville No 16, en bas.
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.

Départ, MERCREDI, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS à 5 heures du soir—POUR LA COTÉ DU BAYOU SARA et les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur MORGHOM, capitaine S. Hano, commis J. G. Lilly, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures, pour en revenir, à partir de Bayou Sara pour LUNDIS matin, à 7 heures—Le magnifique bateau à vapeur SARATOGA, capitaine Sam. Ayles, part de la Nouvelle Orléans régulièrement tous les MARDIS, à cinq heures du soir, et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin—également pour les ports de Donaldsonville, Bayou Goula, Plaquemine et Port Adams—Id.
Il part du Bayou Sara pour s'en retourner, tous les LUNDIS et JEUDIS, à huit heures du matin—Le bateau à vapeur New Falls, capitaine Jos. Bergeron, partira régulièrement tous les LUNDIS et JEUDIS à huit heures du matin. Il descendra le Bayou dans le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
L. MONTAGNE JR.
No 34 rue St. Louis.

Les expéditeurs sont responsables du paiement du fret.
Sept—1m

PAQUEBOT DU BAYOU SARA
Jours de départ—Tous les LUNDIS à 5 heures du soir définitivement, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.
22 sept—1m

Départ régulier du BAYOU SARA
Jours de départ—Tous les LUNDIS à 5 heures du soir définitivement, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.
22 sept—1m

Départ régulier du BAYOU SARA
Jours de départ—Tous les LUNDIS à 5 heures du soir définitivement, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TITUS & GWARTNEY,
No 3 rue Tchoupitoulas.
22 sept—1m

Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots postes, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les premiers splendides bâtiments de cette ligne favorite pour y continuer sont les suivants:
WASHINGTON.....1864 tonnage.....2900 chevaux
LAFAYETTE.....1864.....2900 do
EUROPE.....1864.....2900 do
NAPOLEON III.....1865.....2900 do
ST. LAURENT.....1865.....2900 do
PEREIRE.....do.....do
VILLE DE PARIS.....do.....do
Départ de New York.
LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi 13 octobre
EUROPE, Dunkerque.....vendredi 10 novembre
Prix du passage en or.
Première classe, $150. Seconde classe, $80.
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, auront pourvu ici de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
Les passagers auront visite par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.
Rabais additionnel gratuit.
Pour plus de détails, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
7, Broadway, New York
A Paris, 15, boulevard des Capucines (Grand Hotel).
A Havre—chez William Isaiah, Cie. 2 fev—6f

GRAND ASSORTIMENT DE SELLES
Anglaises, Françaises et Américaines.
LA
SELLE ANGLAISE
MAISON
L. GUILBAUX & GIEFERS
24, rue St-Charles, 24,
[Anciennement rue Royale, 121 et 123.]

Marchandises arrivant régulièrement par chaque steamer de New York.

Harnais pour plantations.
Harnais doubles et simples, dans le dernier genre.
Selles fines et militaires.
Prompts retours d'envoi et en général les articles de fantaisie et d'utilité pour selliers.

Nous engageons spécialement les habitants de la campagne à venir visiter notre assortiment. 26 juin—6m

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.
R. P. DUNN & Co,
MARCHANDS DE FABRICANTS DE CHOS.
Rue de la Commune, No 88.

Un grand assortiment général de chapeaux de fantaisie et de laine,
Pour hommes, jeunes gens et enfants,
Constamment en magasin et à vendre à bas prix, en fait des chapeaux pour commerce de campagne.
Sept—6m

GALERIE NATIONALE DES ARTS
DE
E. A. PIVERT,
(Successeur de B. JACOBS, rue de Conty, No 33.)
Genre de vieux dessins tous les genres
et
Trois pinceaux de distinction.
Sept—6m

P. A. ROY,
AVOCAT,
A repris l'exercice de sa profession.
Bureau: Faubourg de la Pointe Coupée.
16 juin—6m

LEGAL NOTICES.

Succession of Estelle Delmonte.

CHARGES of the above succession are notified to present their claims within ten days from the first publication hereof to Amedée Gastinel, administrator, or to his Attorney at law.
E. C. COVILLIE.
No. 161 Gravier st.
sept6 10d

Succession of Dr. E. Rodriguez, of St. James.

THE creditors of the above succession are requested to present their claims, duly and ether the public acts, to the undersigned, on or before 20 Oct. next.
E. C. COVILLIE.
sept6 10d

Saisie et Mise.

A NOTE dated the 6th of June, 1865, for $1,000, payable to the order of G. D. Tracy, at his own order and endorsed by him, and by Wm. Wright, for value received, for four months after date, and due on the 6th of October, 1865, at the Union Bank of Louisiana, in the City of New Orleans.
Also, a Note dated the 6th of June, 1865, for $1,000, payable to the order of G. D. Tracy, at his own order and endorsed by him, and by Wm. Wright, for value received, for four months after date, and due on the 6th of October, 1865, at the Union Bank of Louisiana, in the City of New Orleans.
The said Notes are secured by a mortgage and privilege on the following property, to wit:
One lot of ground, together with the buildings and improvements thereon, situated in the City of New Orleans, in the First District of said city, in square bounded by Peoples, Independence, Franklin and Roman streets, designated by the No. 2, on a plan made by Pilie, Surveyor, dated the 26th November, 1864, and recorded in the office of Charles E. Fenner, Notary Public, on plan No. 67 of book of plans No. One, and measuring thirty-three feet front on Peoples street, by one hundred feet in depth between equal lines, and bounded by Independence street, by a depth of one hundred feet.
Together with all the rights, ways, privileges, servitudes, appurtenances thereunto belonging or appertaining, and more particularly a frame kitchen, situated on the rear of said lot, and fronting on Independence street, together with all and singular the rights, ways, privileges, servitudes, appurtenances thereunto belonging or appertaining.
Which property consists of a two-story frame house No. 241, containing four rooms, one two-story frame kitchen, containing four rooms, [illegible], cistern, water, gas, &c.
Title of the Mortgage.
Vendor: Deed on the 7th, to U. S. Treasury notarial act of sale before F. Claiborne, Jr., recorded prior, at the expiration of the publication.
sept6, sept16 C

Succession of Joseph Hernandez
No. 24,526.

10 Shares of the New Orleans and Canal Banking Company.

BY G. de PERRET, Auctioneer,
Office, No. 61 Exchange Alley.
SATURDAY, October 7th, 1865, will be sold at 12 o'clock M., at the Exchange of the Auctioneer, by virtue of an order of the Second District Court of New Orleans, dated September 25th, 1865, in the case of the succession of Joseph Hernandez vs. New Orleans and Canal Banking Co. Docket No. 4,526, 10 shares of said stock, on a credit of 12 months, for cash paid in full.
sept6 and 8 C

Succession of Succession Hernandez
No. 24,526.

BY ALFRED BOULIGNY, Auctioneer,
Office, No. 29 Carondelet street.
WILL be sold at public PRIVATE SALE, on October 7th, 1865, at 12 o'clock M., at the Exchange of the Auctioneer, by virtue of an order of the Second District Court of New Orleans, dated September 25th, 1865, in the case of the succession of Joseph Hernandez vs. New Orleans and Canal Banking Co. Docket No. 4,526, 10 shares of said Stock, on a credit of 12 months, for cash paid in full.
sept6 and 8 C

Great Northern, Eastern and Western Express Forwarders.

CAPITAL.....Three Million Dollars.
OFFICE IN NEW ORLEANS No. 91 CAROMDELET STREET, CORNER OF COMMON.

THIS old and reliable Company are now running a daily express to all parts of the United States and Canada.
They have special offices at Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio and all parts in Texas. Connect at New York with Wells, Fargo & Co.'s California Express, and with the Grand Express of Europe.
Money, valuable packages, parcels and freight of all descriptions forwarded through in the quickest possible time.
Freight taken at a very low rate.
For further particulars enquire at the Company's office.
Townsmen Consolidated Stock.
A. J. BLAKE, Supt. S. LOUIS WOOD, Agent.
sept26 1m

Louisiana Tax Sale.

BOOKS of Collection for the Sale of Lands and Lots for non-payment of taxes for the year 1864, are now open at the office of
BROOKS & MACDONALD & CO., Nos 26 and 28 St. Louis street.
BROOKS & MACDONALD & CO., No 110 Canal street.
Messrs. PIKE & BARRE & CO., No 3 Carondelet street.
ALEX MORRIS, No 20 Carondelet street.
GEORGE W. WRIGHT, No 28 Camp street.
Any one of which gentlemen is authorized to receive the taxes and issue a collector's certificate will entitle them to admission.
sept26 1m
NEMOSINE, LA BARRE & CO.

To Whom it May Concern and to Wood Choppers Generally.

FROM and after this date, I prohibit the destruction on my property of any timber, except that which is ordered, and paid for by the Parish of St. Bernard. Delinquents will be arrested and dealt with according to law.
sept26 1m E. P. DESBOUCHEAU, Proprietor.

NOTICE.

ALL persons having claims against the succession of LOUIS FALK, are hereby requested to present the same duly authenticated within the delay of ten days from this date.
sept26 1m J. R. FLANCHARD.

Notice.

WE have removed our business to Exchange Row, No 24 Carondelet street, between Gravier and Common, where we will be pleased to see our friends and customers. Thankful for the liberal patronage heretof